

Le métayage d'élevage au Mexique

Colonisations foncières et dynamiques d'une institution agraire dans l'histoire contemporaine

Hubert COCHET*, Eric LEONARD** et Bernard TALLET***

« Ningún crédito a la ganadería fue más eficiente y benéfico como la aparcería : ésta no tiene intereses ni vencimiento y se reparte la parte capitalizada, cuando el precio del producto es el mejor. [...] La ganadería a media se usó como respaldo a los créditos oficiales: los ejidos recibían el crédito, pero el ganado que se proporcionaba era dado a media y el dinero se usaba en otras cosas. »¹

« Al aguila, hay que apretarle el buche para que suelte el mojón, ¡ pero no tanto como para ahorcarla ! »²

Qu'il s'agisse des périodes historiques marquées par la figure de l'hacienda toute puissante, de celle s'étalant sur plus de 75 années, de la réforme agraire post révolutionnaire ou de la période contemporaine, les contrats à part de fruit, pourtant omniprésents dans l'histoire agraire du Mexique, n'ont que récemment attiré l'attention des chercheurs. C'est ainsi que l'on a trop souvent limité les rapports sociaux pré-révolutionnaires au simple face-à-face grand propriétaire – *péon* alors que le faire valoir indirect jouait aussi un rôle majeur dans un grand nombre d'*hacienda* (Morin 1979 ; Brading, 1988 ; Cochet, 1993 ; Tortolejo, 1997 ; Colin, 2000). Plus tard, et alors que le Mexique s'engageait dans un long (1915-1992) et complexe processus de réforme agraire, les tenanciers à part de fruits ne furent jamais reconnus en tant que tel comme sujets de droit agraire et à ce titre bénéficiaires potentiels d'une dotation foncière même si, parmi ceux que l'on considérait comme de simples

* Professeur d'agriculture comparée à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, hubert.cochet@inapg.inra.fr.

** Chargé de recherche en socio-économie à l'IRD, unité de recherche « Régulations foncières, politiques publiques et logiques d'acteurs », leonard@ensam.inra.fr.

*** Maître de conférence en géographie à l'Université Paris-I et membre de l'unité de recherche « Régulations foncières, politiques publiques et logiques d'acteurs », chercheur en accueil IRD au CIESAS-Golfo, btallet@cieras-golfo.edu.mx.

¹ « Aucun crédit à l'élevage n'a été aussi efficace et bénéfique que le métayage : celui-ci n'a pas d'intérêt financier, ni de terme fixe, on répartit le capital créé, quand le prix du produit est le plus intéressant. [...] L'élevage *a media* a été utilisé comme complément des crédits officiels : les ejidos recevaient le crédit, mais le bétail provenait d'accords de métayage et l'argent était employait à d'autres choses » (R. Roca grand éleveur d'Acayucan, 22/06/04).

² « Il faut serrer le cou de l'aigle pour qu'elle ponde, mais pas au point de l'asphyxier ! » (Un éleveur de Nuevo Morelos, dans la partie centrale de l'Isthme, propos rapportés par X. Colin, 2001).

ouvriers agricoles, beaucoup étaient liés à leur patron par un contrat à part de fruit. Bien que proscrit par la législation régulant l'usage des terres distribuées dans le cadre de la réforme agraire, le métayage a fait l'objet de pratiques largement répandues dans les ejidos dans la plupart des régions du pays (Colin, 2000 et 2003 ; Gledhill, 1991 ; Léonard, 1995 ; Morett, 1992 ; Mummert, 1987).

La libéralisation des transactions agraires, entreprise au Mexique depuis 1992, et de ce fait la reconnaissance légale du métayage, ont fait éclater au grand jour les formes multiples du faire-valoir indirect contemporain. Diverses formes de métayage où celui qui possède la terre, le « bénéficiaire » de la réforme agraire, se retrouve dans une situation de dépendance et de précarité par rapport au preneur qui, lui, est capable d'apporter à l'association tout ou partie des avances aux cultures, du capital fixe, du savoir-faire technique et des réseaux de commercialisation (illustrant la notion de *reverse tenancy*) ont été récemment étudiées (Colin, 2003). L'élevage bovin, notamment celui consacré aux races à viande, n'a pas échappé à ce foisonnement de contrats de différentes natures, établis notamment entre le possesseur du cheptel vif et celui qui est en mesure d'apporter la terre, et donc les ressources fourragères, autant que sa force de travail. Les formes de faire-valoir indirect associées à l'élevage bovin, et en particulier à ses mécanismes de diffusion socio-spatiale, ont cependant moins attiré l'attention des chercheurs et des experts que les pratiques qui avaient cours dans l'agriculture (voir Feder, 1982).

Cette communication propose une analyse de l'origine et de la signification des contrats d'élevage bovin-viande à part de fruit dans les régions tropicales du Mexique. Après avoir rappelé le rôle des contrats à part de fruit dans l'histoire agraire du Mexique et dans la dynamique d'expansion de l'élevage bovin-viande dans les régions tropicales les auteurs analysent le rôle structurant des baux à cheptel dans la progression du front pionnier du sud est de l'Etat de Veracruz et leurs transformations récentes en lien avec l'intégration croissante au marché nord-américain.

1. Bétail bovin et contrats à part de fruits dans l'histoire agraire du Mexique

Omniprésent dans de très nombreuses haciendas du Mexique préévolutionnaire, notamment dans sa région centrale, les contrats à part de fruits mettaient toujours en scène, autour de la répartition de la récolte de grain, le grand propriétaire détenteur du monopole sur le foncier d'une part, un tenancier précaire fournissant au processus de production son travail, d'autre part. La participation du propriétaire à la constitution de l'attelage (notamment les bœufs de trait, l'araire étant le plus souvent à la charge du tenancier) et, éventuellement, à la fourniture des semences et de certaines avances monétaires, distinguait donc ce type de contrat d'un simple fermage, et la part de récolte revenant au propriétaire, d'une simple rente foncière.

De part et d'autre de l'Altiplano, dans les montagnes comparativement moins peuplées des versants pacifique et atlantique, le « tropique mexicain » a connu dans la deuxième moitié du XIX^e siècle un mouvement de migrations paysannes à la fois spontanées et déjà encouragées à l'époque par le régime

de Porfirio Diaz . Dans ces écosystèmes encore largement boisés et où la culture attelée légère côtoyait généralement l'agriculture manuelle sur abattis-brûlis, les rapports sociaux noués entre détenteurs du foncier et travailleurs de la terre allaient réserver au bétail bovin un statut quelque peu différent.

Au-delà du moyen de travail constitué par la force de traction, le bétail bovin constituait fréquemment dans ces espaces un moyen de production en tant que tel, les ressources fourragères y autorisant un accroissement du bétail au-delà de la simple reproduction de la puissance de traction, au demeurant moins systématiquement sollicitée que dans les haciendas et ranchos de l'Altiplano³. Tandis que de vastes régions voyaient se développer l'élevage bovin, notamment pour approvisionner en animaux de traction le Mexique central, l'accès aux résidus de récolte (cannes et feuilles de maïs constituant alors une ressource-clé pour franchir sans encombre la saison sèche) et les modalités de leur partage entre propriétaire et métayer sont passés au premier plan des négociations et conflits autour des arrangements à part de fruit. Nouvelle source d'accumulation potentielle, le bétail restait concentré entre les mains du « patron » aussi longtemps que le partage inégalitaire des résidus de récolte (pâturé au champ, donc au prorata des effectifs respectifs du propriétaire et du métayer) interdisait au tenancier cette voie d'accumulation (Cochet, 1993). L'enjeu porté dès cette époque par l'appropriation, et donc le partage, des ressources fourragères préfigure alors ce qu'allait devenir le métayage d'élevage dans les régions tropicales du Mexique où l'élevage à viande allait connaître un essor sans précédent dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Entre temps, la révolution mexicaine et les premières décennies de réforme agraire constituent une période pour laquelle il est particulièrement malaisé de suivre avec précision les évolutions des arrangements agraires à part de fruits, au-delà de l'appropriation éventuelle des attelages dans les haciendas affectées, ou de la poursuite à l'identique des pratiques dans les régions non encore concernées par la réforme agraire. D'ailleurs, en s'en tenant à ne répertorier que deux catégories de producteurs – les « agriculteurs » (les grands propriétaires) d'une part, les ouvriers agricoles (*peones*) de l'autre – les premiers recensements démographiques réalisés en 1895 et 1910 passent sous silence l'existence de toutes les autres catégories d'exploitants -fermiers, métayers, et petits tenanciers-, malgré la spécificité des rapports sociaux les concernant et leur poids démographique relatif. Après une première phase de réforme agraire timide (1915-1933), pendant laquelle on restitua aux communautés indiennes une partie des terres spoliées avant la Révolution, les pouvoirs publics feront de l'ouvrier agricole attaché au grand domaine, le *peón*, le principal « sujet » de droit agraire et par là bénéficiaire potentiel de la réforme agraire. Même si, parmi ceux que l'on considérait comme de

³ Dans le contexte des « tropiques » mexicains, l'élevage bovin avait constitué par ailleurs, de longue date, un outil efficace d'appropriation foncière aux dépens des propriétés communales indiennes : les divagations de troupeaux bovins des *ranchos* et des *haciendas* sur les terres cultivées étaient fréquemment organisées afin de provoquer l'abandon de terrains qui étaient ensuite dénoncés comme friches (*baldíos*) auprès de l'administration, ce qui en faisait des espaces sujets à colonisation et appropriation légitime (*réf.*)

simples ouvriers agricoles, beaucoup étaient liés à leur patron par un contrat *a medias*, la seule référence faite au métayage par la nouvelle législation foncière fut plutôt celle de la prohibition.

2. Dynamique d'extension de l'élevage bovin-viande et multiplication des baux à cheptel.

Dans les « trous » de la réforme agraire mexicaine

Ce mouvement général de développement de l'élevage bovin-viande, a surtout lieu, dans un premier temps (décennies de 1940 à 1960), dans toutes les régions du tropique (sec et humide) encore peu concernées par la réforme agraire : espaces interstitiels où les structures de type « rancho » dominant le panorama foncier (Barragán, 1997 ; Barragán et Linck, 1994) et larges espaces peu peuplés en voies de colonisation. Il correspond à l'accès au pouvoir central d'un secteur du mouvement post-révolutionnaire issu de la petite et moyenne bourgeoisie agraire et fortement impliqué dans les activités liées à l'élevage bovin. A partir de 1940 et jusqu'au début des années 1970, ce groupe focalise la politique de développement des zones encore peu peuplées du Tropic mexicain vers l'élevage à viande et la consolidation des structures privées de production, au détriment des secteurs paysans qui avaient fait l'objet de dotations foncières au cours des deux décennies précédentes.

Les rapports étroits qui se tissent entre l'activité d'élevage et la grande et moyenne propriété privée trouvent un fondement juridique dans les aménagements successifs de la Loi de réforme agraire, qui instaurent un statut particulier pour les terres exploitées pour l'élevage bovin. Dès 1938, au cours du mandat de Lázaro Cárdenas, pourtant grand promoteur de la réforme agraire, sont promulgués les « certificats d'inaffectabilité » protégeant durant une période de 25 ans de toute expropriation les propriétaires fonciers dédiant leurs terres à l'élevage. En 1947, des modifications légales établissent l'existence de la « petite propriété d'élevage », dont les plafonds de superficie sont déterminés par l'étendue des pâturages naturels nécessaires à l'entretien d'un troupeau de 500 bovins. Ce seuil étant établi par des commissions techniques étroitement dépendantes des pouvoirs régionaux, l'élevage (re)devient ainsi l'activité privilégiée de la bourgeoisie agraire et un outil efficace de concentration foncière. En outre, la loi de colonisation, également ratifiée en 1947 et valide jusqu'en 1962, privilégie le régime de la propriété privée (colonies agricoles et « petites propriétés d'élevage ») dans les concessions de terrains nationaux, alors que l'élevage est érigé en activité qui, plus que tout autre, justifie l'accapement de ces terrains.

D'autre part, les secteurs de l'élevage et de la propriété privée sont l'objet d'une focalisation des appuis techniques et financiers mis en œuvre par les pouvoirs publics. Entre 1945 et 1980, les projets de développement de l'élevage bovin se succèdent d'un gouvernement à l'autre, au bénéfice principalement des zones du Tropic mexicain (Revel-Mouroz, 1971 ; Fernández et Tarrío, 1988 ; Reig, 1982 ; Toledo, 1987 ; Villafuerte *et all.*, 1997). Ils s'appuient sur l'essor des crédits à long terme accordés au Mexique par la Banque Mondiale, la BID et l'Alliance pour le progrès du gouvernement

américain (ALPRO-AID), qui orientent durablement vers l'élevage la politique des banques aussi bien publiques que privées⁴.

Pendant toute cette période, pendant laquelle élevage bovin-viande rime avec grande propriété, l'extension parallèle des contrats à part de fruits met toujours en scène grand propriétaire foncier en situation de monopole, y compris dans l'accès aux crédits productifs, d'une part, et petite paysannerie, souvent migrante et dépourvue de moyens de production d'autre part. La force de travail présente sur les domaines d'élevage est ainsi souvent constituée de paysans défricheurs chargés d'accroître les surfaces en herbes. Contre le droit qui leur est concédé de réaliser un ou deux cycles de cultures vivrières sur abattis-brûlis, ils doivent prendre en charge l'installation de la prairie, généralement en ensemençant directement les graminées fourragères sur la même parcelle, et restituer au propriétaire la prairie, ainsi souvent, que les résidus de cultures (cannes et feuilles de maïs). Malgré la diversité des arrangements possibles, les métayers producteurs de maïs deviennent des semeurs d'herbe au service des grands propriétaires et doivent déplacer parcelle de culture et parfois maison d'habitation au rythme de la progression des pâtures sur le front pionnier, dans le cadre du domaine d'élevage d'abord et, plus largement, à l'échelle des zones de colonisation qui se déplacent en direction du sud-est.

Dans ces zones de colonisation, l'enjeu principal pour le propriétaire n'est plus tant le contrôle de la production de maïs et de ses résidus (fanés et feuilles) que l'extension rapide de la surface en herbe au détriment des espaces boisés, qui « marque » l'appropriation de l'espace dans un contexte de concurrence croissante. Le partage du grain passe donc au second plan (toute la récolte peut être concédée au métayer) tandis que la production de fourrage est réservée exclusivement au troupeau du propriétaire, la participation des parties à la fourniture des nouveaux moyens de production (semences de graminées fourragère, engrais de synthèse et éventuellement herbicide) pouvant varier d'une région à l'autre. Bien que l'apport des parties au processus de production ainsi que les modalités de répartition de la valeur ajoutée aient donc connu d'importantes modifications depuis l'époque où le partage du grain était l'enjeu central du contrat, le métayage demeure donc le rapport social structurant de l'expansion de l'élevage.

Au sein même des ejidos

Mais le développement de l'élevage bovin-viande n'est pas resté longtemps l'apanage des domaines non affectés par la réforme agraire ou récemment constitués dans le cadre de la colonisation des zones tropicales. La réforme agraire, si elle se poursuit durant cette période, adopte des formes subordonnées aux intérêts des groupes qui contrôlent la filière bovine, soit à travers la création de « colonies agricoles », dont le statut se rapproche de celui de la propriété privée de type familiale, soit à travers

⁴ Le montant total des crédits à l'élevage est multiplié par 7 entre 1965 et 1976, pour atteindre le total de 620 millions de dollars entre 1970 et 1976. Les zones de colonisation du « Tropique Humide », situé sur le Golfe du Mexique, captent à elles seules la moitié de ce montant (Feder, 1982 : 259-260, 285-287 et 308).

l'insertion *de facto* des ejidos nouvellement créés dans les systèmes d'élevage et d'embouche contrôlés par les grands opérateurs privés du secteur de l'élevage bovin.

Dans les années 60 et 70 en effet, la réforme agraire – la procédure de dotation foncière- devient l'outil privilégié de la colonisation et environ 32 millions d'hectares sont ainsi distribués pour la seule décennie des années soixante à plus de 500 000 bénéficiaires, sous forme de parcelles ejidales d'une vingtaine d'hectares dans les zones de forêt humide du Tropique (beaucoup plus dans les états semi-désertiques du nord du pays). L'avantage comparatif des régions tropicales en matière de production fourragère, notamment sur le tropique humide, l'absence manifeste d'alternatives viables dans de nombreuses régions isolées (sauf plantations pérennes financées par des crédits publics), ainsi que l'évolution favorable du prix relatif de la viande bovine, notamment par rapport au maïs et à ses formes transformées (porcs), faisaient de l'élevage bovin-viande à l'herbe une activité attractive y compris pour les petits tenanciers.

C'est pourquoi une véritable spécialisation dans l'élevage bovin-viande (plutôt naisseur sur la façade pacifique moins propice à l'embouche en raison de l'étiage fourrager de saison sèche, plutôt engraisseur sur la façade atlantique humide) s'est imposée dans la plupart des régions du tropique mexicain, en particulier parmi les bénéficiaires de la réforme agraire, pourtant détenteurs d'une exploitation agricole de taille modeste et qui aurait pu justifier, dans un autre contexte, la mise en œuvre de système de production plus intensifs en travail et dégageant davantage de valeur ajoutée par hectare.

Dans les conditions des fronts pionniers des zones humides, sans bétail et faiblement outillé (machette, houe), un agriculteur ne disposant que de ses deux bras pour travailler (peu de main-d'œuvre familiale, pas de moyens pour faire appel à des journaliers ou acheter des herbicides) parvient difficilement à enrayer le recrû extrêmement vigoureux de la végétation arborée, et reste condamné à la répétition des essarts à maïs. Dans les années 1950 ou 1960, ce processus aurait permis, malgré tout, un début d'accumulation basé sur les surplus de maïs transformés en porc gras et vendus ainsi plus facilement hors de la région. Mais les rapports de prix en vigueur dans les années 1980 ont sonné le glas de ce type de processus et seul le développement des activités d'élevage permettait d'accroître la productivité du travail et sa rémunération. Alors que la mise en valeur de la dotation foncière commençait nécessairement par la mise en place de cultures vivrières (maïs, haricot) après abattis brûlés au rythme de un ou deux hectares par an (surface à la fois limitée par les outils manuels dont disposaient les migrants et par les difficultés d'écoulement d'un éventuel surplus), les surfaces ainsi déboisées furent peu à peuensemencées en graminées fourragères puis clôturées, contribuant peu à peu à l'amélioration du fond.

Encore fallait-il, pour que ce mouvement général de spécialisation se développe dans les ejidos, que les bénéficiaires de la réforme agraire eussent accès au capital nécessaire au démarrage d'un atelier d'élevage. Ce fut partiellement le rôle joué pendant les années 1970 par l'ouverture de lignes de crédit

public à taux bonifié, au bénéfice du secteur ejidal. Mais ces crédits étaient assignés sous une forme collective à des « groupes de solidarité », dont la constitution et le fonctionnement étaient fréquemment organisés par des « caciques » locaux liés aux structures régionales de pouvoir. Ces intermédiaires politiques ont généralement monopolisé l'accès au bétail au profit de leur propre clientèle et sont même souvent parvenus à s'approprier les pâturages constitués et enclos par le collectif. L'échec des formes collectives d'organisation de l'élevage et le détournement systématique de leurs bénéfices ont ainsi marqué de façon récurrente les interventions publiques en faveur du développement de l'élevage dans les ejidos au long des années 1970 et 1980. Dans l'Isthme central, ces dysfonctionnements ont parfois pris des formes caricaturales, qui voyaient les grands éleveurs privés, associés aux fonctionnaires de la banque de développement et aux caciques locaux, détourner ces crédits à des fins particulières, pour l'achat de terre ou la réalisation d'infrastructures, et fournir aux ejidos « bénéficiaires » le bétail dans des conditions de métayage, préservant ainsi les apparences de la légalité (Léonard, 2006).

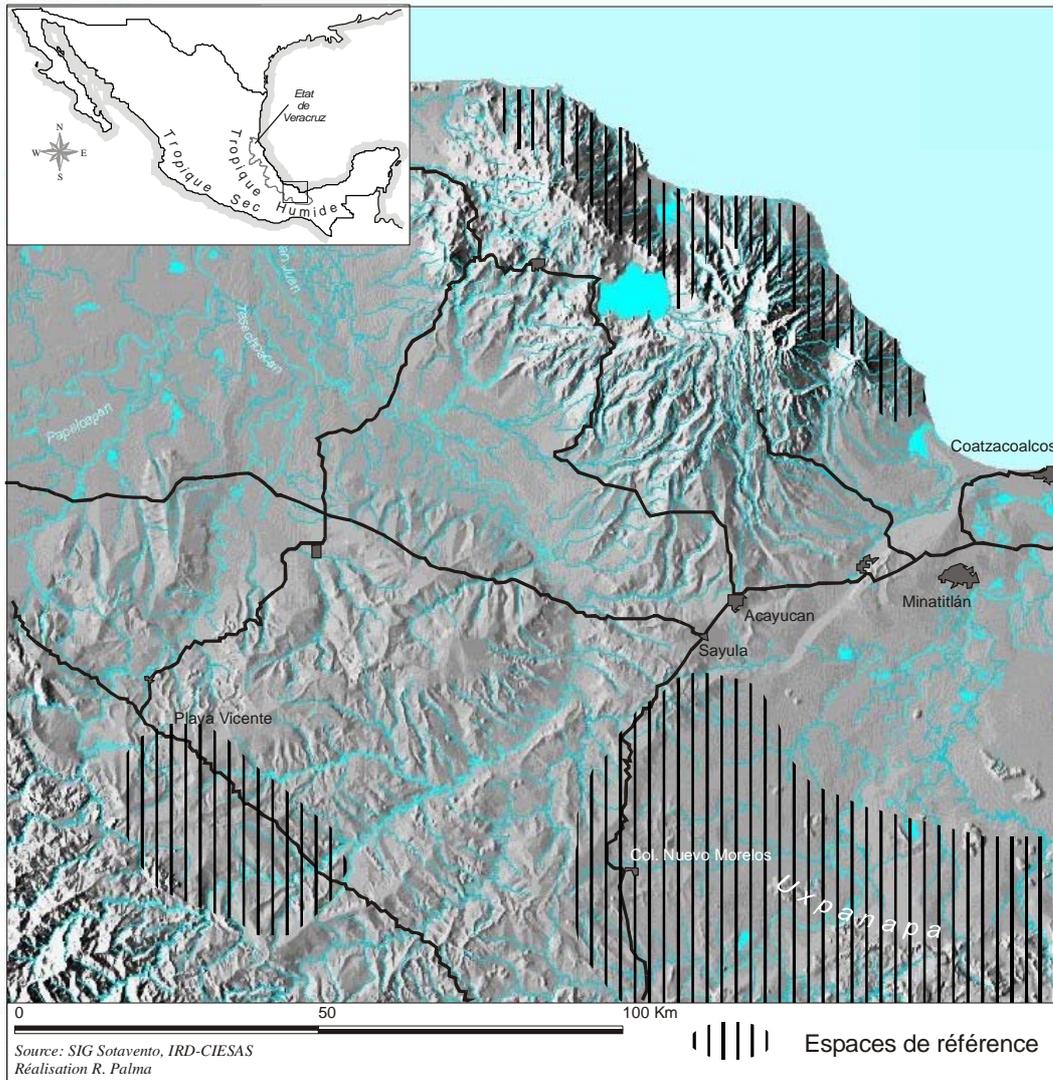
Sauf à s'insérer dans les dispositifs clientélistes mis en place par les caciques locaux, et même souvent dans ce cadre, la majorité des producteurs, fraîchement installés sur leur dotation et démunis de tout, n'ont ainsi eu d'autre choix que de se tourner vers les grands éleveurs qui les avaient précédés pour obtenir, dans le cadre d'un nouveau rapport social, le bail à cheptel ou métayage d'élevage, les quelques têtes de bétail indispensables au démarrage de leur nouvelle activité.

Jusqu'à cette époque, les contrats *a medias* sur le maïs (mais très vite sur les ressources fourragères) s'inscrivent dans la "tradition" prérévolutionnaire où c'est bien le détenteur du foncier, dans un contexte de large monopole à ce propos, qui apporte aussi la plus grande part du capital (fixe et circulant) au processus de production. Mais la réforme agraire vient créer les conditions d'une inversion spectaculaire de ce rapport social. Massivement relancées à des fins de colonisation agricole, elle permet à des centaines de milliers de paysans de devenir détenteurs d'un droit foncier pérenne et sécurisé en situation de front pionnier. Mais à défaut d'élargir l'accès aux autres facteurs de production, notamment le capital fixe et circulant, sinon par le biais des réseaux clientélistes traditionnels, elle conduit au foisonnement de contrats agraires où le détenteur du foncier -le bailleur- voit son rôle limité à la production de fourrage et se retrouve en situation de dépendance vis-à-vis du « preneur » capable de fournir le capital nécessaire au processus de production (*reverse tenancy*).

Dès lors, la réforme agraire d'une part, le mouvement de spécialisation régionale des systèmes de production, d'autre part, conduisent au glissement progressif des contrats *a medias* d'un rapport social noué autour de l'accès à la terre vers un contrat assis sur l'accès différencié au capital, en l'occurrence le capital vif. Ce type de contrats apparaît des les années 1950-1960 dans les « poches » d'agriculture ejidales qui jouxtent les régions dominées par la moyenne et grande propriété privée. Ils sont proposés par les grands éleveurs, soucieux de placer leur cheptel excédentaire (par rapports à la capacité fourragères de leur propres pâturages) en lots chez de petits producteurs en quête de capital vif (Colin

de Verdière et Karcher, 2004 ; Delalande et Mathieu-Colas, 2005, Léonard, 2006). Mais c'est à partir des années 1970 que ce type de bail à cheptel connaît une véritable explosion dans tout le sud-est du Mexique, avec le développement des crédits à taux bonifiés (voire négatifs) et leur injection dans les systèmes clientélares régionaux structurés par les grands éleveurs privés.

Figure 1 : Situation des espaces de référence dans l'Isthme du Veracruz



3. Bail à cheptel et front pionnier dans le sud-est mexicain (Etat de Veracruz)

Le métayage d'embouche associé à la phase pionnière

Dans les zones de colonisation du Sud-Veracruz, le développement et la généralisation des contrats d'élevage à part de fruit sont historiquement associés à la grande phase d'expansion et de consolidation des activités d'embouche autour des grands opérateurs privés constituant le noyau du pouvoir politique et économique régional. Ces grands entrepreneurs, qui s'étaient appropriés les terres

situées au confluent des principaux axes routiers et des voies de pénétration vers les zones de colonisation ejidale, ont exercé un contrôle presque absolu sur les crédits publics et privés alloués à l'élevage, mais aussi, dans une grande mesure, sur les processus de distribution de terres dans le cadre de la réforme agraire durant les années 1960 et 1980 (Léonard, 2006). L'activation par l'Etat du front pionnier paysan, au cours des années 1970 et 1980, leur a fourni une base d'expansion spatiales de leurs activités, en leur permettant de transférer aux nouveaux ejidatarios les tâches de production de fourrage et de viande dont ils détenaient le monopole de la mise en marché. La récurrence et l'allongement des périodes de sécheresse (et donc des goulets d'étranglement du calendrier fourrager) dans les anciennes zones de colonisation, liés à la dynamique de déforestation engagée dès les années 1940, ont contribué à renforcer ces logiques de « délocalisation » des activités d'embouche vers les zones de frontière qui conservaient un régime pluviométrique mieux réparti au long de l'année.

Dès la fin des années 1960, avec le développement des infrastructures routières, qui permettaient aux grands éleveurs de s'approvisionner en taurillons maigres de 18 mois à un faible coût (et sur la base de leur contrôle sur les crédits bancaires) dans les régions sèche du versant pacifique (côte de Chiapas et de Oaxaca, Guerrero, Michoacán), les rapports de métayage se sont structurés autour de l'embouche des animaux fournis aux ejidatarios par les « patrons » de la filière.

Dès que la progression des défrichements et la substitution des *milpas* par les pâturages le justifiaient, les grands opérateurs régionaux s'alliaient avec les dirigeants des ejidos en leur proposant généralement un contrat d'embouche collective sur les terrains récemment mis en herbe, de façon à tester la capacité de leur interlocuteur, tant au plan de la conduite technique que de l'organisation et la représentation des ejidatarios. Par la suite, si cette première tentative avait donné satisfaction, les arrangements pouvaient prendre une forme individuelle, même si le même dirigeant assumait fréquemment des fonctions centrales d'intermédiaire et de garant de la production vis-à-vis du commanditaire.

Ces contrats incluaient la fourniture de fil de fer barbelé pour la mise en défens du pâturage et celle de taurillons de 16 à 18 mois (soit 200 kg de poids vif environ), à raison d'une tête par hectare et pour un cycle d'embouche de 18 à 24 mois. Ils comprenaient éventuellement les produits vétérinaires (vaccins, vitamines, produits déparasitants) indispensables aux activités d'embouche, ainsi que, plus rarement, certaines avances en numéraires. Une fois que les animaux avaient atteint un poids vif de 450 à 500 kg, le commanditaire décidait du moment de leur vente, en fonction de la situation du marché et de ses propres contraintes économiques. Le gain monétaire correspondant à la prise de poids des animaux était partagé entre les deux parties, une fois déduites les avances en intrants et numéraires effectuées par le propriétaire du bétail.

Ces clauses formellement équilibrées masquaient des mécanismes asymétriques de répartition de la valeur ajoutée créée. En premier lieu, le poids des taurillons mis au pâturage était évalué à vue, sans pesée, ce qui ménageait au commanditaire une large marge de valorisation de son propre capital ; en

second lieu, le mode de calcul de la valeur créée au cours du processus d'embouche attribuait un prix/kg identique aux taurillons « finis » et aux taurillons maigres, quand leur valorisation sur le marché était nettement différenciée en faveur des premiers ; troisièmement, l'implication des grands éleveurs dans les chaînes de commerce du bétail leur permettait de réaliser d'importantes marges à la fois sur le placement des animaux maigres qu'ils acquéraient dans les régions sèches et sur la vente des taurillons finis qu'ils écoulaient sur les marchés régionaux ou nationaux ; enfin et surtout, le métayer assumait l'ensemble des coûts de production et d'entretien des pâturages (fauche des refus, réparation des clôtures), ainsi que les pertes d'animaux enregistrées dans des zones sujettes à des affections endémiques. En cas de non renouvellement du contrat, le commanditaire récupérait de surcroît le capital fixe (fil de fer barbelé) qu'il avait investi sur l'exploitation de son métayer.

Diversité des contrats à part de fruit

Les types de baux à cheptels décrits précédemment ont été dominants sur la façade atlantique en voie de spécialisation rapide vers l'élevage d'embouche et dont l'approvisionnement en animaux maigre était assuré par les régions tropicales plus sèches de la façade pacifique. Ils correspondent globalement à la phase pionnière d'ouverture de nouveaux espaces productifs. Avec le temps et la stabilisation des fronts pionniers, apparaissent de nouveaux contrats marqués par la complexification des relations économiques et sociales. L'apparition par exemple de contrats naisseurs illustre un type d'adaptation quand se développent de véritables « poches » d'élevage naisseur, en particulier dans les régions du sud-est mexicain moins favorables à l'embouche à l'herbe (étiage fourrager prononcé en saison sèche), dans les régions « stabilisées » en arrière du front ou même, plus tardivement, sur le front même de colonisation agricole (voir la quatrième partie).

Dans ces contextes, les petits producteurs *ejidatarios* ont parfois été sollicités par des éleveurs pour assurer leur approvisionnement en animaux maigres, alors que ceux-ci spécialisaient leur propre exploitation dans l'embouche⁵. Les arrangements correspondants incluaient le placement de génisses amouillantes, ainsi que d'un taureau reproducteur, et prévoyaient la répartition des animaux nés entre les deux parties, l'éleveur engraisseur prélevant en priorité les mâles et laissant les femelles à son métayers. Ce type d'arrangement était logiquement privilégié par les petits producteurs de fourrages, dès lors qu'il leur fournissait un accès à des reproductrices pouvant leur assurer à termes une autonomie productive plus rapide que dans le cas du métayage d'embouche, où tous les animaux étaient restitués au commanditaire.

Dans la région de l'Uxpanapa, située au centre de l'Isthme de Tehuantepec et colonisée tardivement, les premiers contrats ont parfois été obtenus à des conditions particulièrement défavorables pour celui

⁵ Les bailleurs de bovins peuvent être aussi des éleveurs de taille moyenne (50 à 200 has), qui confient leurs génisses excédentaires à part de fruit pour « sous-traiter » une partie du processus naisseur à leurs voisins moins bien dotés, puis récupèrent les broutards pour en effectuer l'engraissement (X. Colin, à paraître)

qui se voyait confier la garde du bétail : 1/3 des produits seulement lui était dû, les 2/3 restants revenant au propriétaire du bétail et les animaux morts devant de surcroît être remplacés par le prélèvement d'un nombre équivalant de génisses sur la part du « métayer ». Parfois encore, l'accord concernait de très jeunes génisses de 8 mois et était conclu pour les trois premières mises-bas, prévoyant *ex ante* la répartition par moitié entre l'éleveur et le propriétaire du bétail d'un nombre de jeunes bovins portant sur le triple des animaux confiés. Cette répartition de principe était rarement respectée, car l'arrangement était fondé sur l'hypothèse assez irréaliste d'une mise-bas en moyenne par animal et par an. Le déficit de veaux imputable au jeune âge et aux accidents de fertilité des génisses confiées était dès lors prélevé sur la part du gardien. C'est ainsi qu'un groupe d'agriculteurs de l'*ejido* El Progreso, dans l'Uxpanapa, ne put compter que sur 80 veaux et vèles nés des 40 génisses qui leur avaient été confiées (en 1995), à l'issue des 3 mises-bas (un taux normal dans les conditions sanitaires de la région), au lieu des 120 théoriquement prévues. 60 animaux furent « rendus » au propriétaire en même temps que les 40 vaches confiées, le groupe ne récupérant au terme du contrat que les 20 produits restants⁶. De surcroît dans ce type de contrat, la croissance des jeunes génisses jusqu'à leur première mise-bas (deux à trois années complètes environ), est entièrement à la charge des preneurs⁷.

Dans les cas de fronts pionniers plus anciens que l'Uxpanapa, les contrats de métayage observés peuvent s'inscrire dans des rapports sociaux encore plus complexes. Le municiple de Playa Vicente, au contact de la sierra de Oaxaca au peuplement indigène zapotèque et de vastes espaces progressivement colonisés au cours du XX^e siècle, fournit des exemples d'évolution des baux d'élevage avec le maintien et le renouvellement des relations entre métayers indigènes et propriétaires métis du chef-lieu municipal. L'existence actuelle des contrats de métayage ne peut se comprendre sans évoquer la tradition de relations fortes entre le bourg de Playa Vicente et les villages zapotèques voisins : au début du siècle, l'introduction des cultures commerciales (riz, sésame et surtout café) dans les villages zapotèques a été encouragée par les commerçants du bourg qui en contrôlaient l'évacuation ; quand le système indigène traditionnel de production est entré en crise, à la fin des années 1970⁸, les commerçants de Playa Vicente, en étroite collaboration avec les caciques locaux, ont favorisé la reconversion des petites exploitations indiennes vers l'élevage, par l'essor des contrats *a media*.

Cette relation établie autour des activités d'élevage n'a cessé depuis de s'adapter aux transformations successives de l'environnement socio-économique. Il est en particulier intéressant de voir comment les

⁶ Enquête réalisée avec Xavier Colin (mai 2001).

⁷ Les arrangements de métayage pour le naissage sont abondamment documentés, dans des termes similaires à ceux observés dans la région de l'Isthme, dans le Nord du Golfe du Mexique, correspondant à des zones de colonisation plus anciennes et à des processus d'articulation consolidée avec les grands bassins d'embouche à l'herbe de la Huasteca ; voir notamment Aguilar Robledo (1992), Colin (2003 :141-142), Hoffmann et Almeida (1995).

⁸ La crise du café (cumul d'attaques parasitaires et d'effondrement des prix) a privé la population indienne d'un apport financier extérieur indispensable à la reproduction d'un système de production encore largement orienté vers l'auto-consommation ; ce contexte de remise en cause du système traditionnel a été utilisé pour la diffusion de l'élevage dans le cadre de contrats *a media*.

relations contractuelles ont été instrumentalisées par les propriétaires dans la gestion des conflits fonciers qui les opposaient aux villages indiens : de nombreuses propriétés privées sont en effet situées dans des zones de contact entre les communautés indiennes densément peuplées et le chef-lieu municipal, qui sont exposées à de fréquentes disputes pour la terre. L'établissement de relations contractuelles a été géré comme un moyen de réduire ces tensions, en freinant l'entente au sein des villages zapotèques, ces considérations prévalant souvent sur la dimension proprement économique des arrangements *a media*⁹. Au tournant des années 70, temps fort des revendications d'ampliation des ejidos aux dépens des zones de propriété privée, la diffusion des baux d'élevage a ainsi permis de maintenir la prééminence du groupe des éleveurs contrôlant le pouvoir politique et économique : la teneur des contrats a notamment varié quand il paraissait bon aux propriétaires de faciliter la constitution de troupeaux aux mains de certains métayers en leur offrant des baux de naissance, de façon à générer des dissensions et de jalousies au sein des villages indiens. Le cas de Playa Vicente est emblématique des situations où le placement du bétail n'est qu'un aspect du contrôle économique exercé sur les activités d'élevage, les propriétaires les plus puissants contrôlant les magasins d'intrants et les circuits de mise en marché des produits.

Cette capacité d'adaptation des propriétaires fonciers leur a plus récemment permis d'affronter les crises financières de 1982 et 1994 (voir *infra* les implications sur le fonctionnement de la filière bovine) en renforçant leur contrôle économique : rachat de bétail auprès de métayers endettés, diffusion de prêts auprès de paysans privés de tout accès au crédit ; les modalités de mise en œuvre du métayage d'élevage se sont ainsi adaptées au nouveau contexte de libéralisation économique.

Dynamique du front et lenteur du processus d'accumulation pour les métayers

Le développement des contrats d'élevage à part de fruit s'inscrit dans des trajectoires d'accumulation et d'autonomisation productive particulièrement lentes – si l'on excepte les intermédiaires locaux assurant l'interface entre les petits colons et les grands éleveurs – et qui s'inscrivent en contrepoint des représentations généralement associées aux fronts pionniers. Pour l'immense majorité des migrants nouvellement « dotés » en terre mais dépourvus du capital nécessaire pour la mettre en valeur, ces processus d'accumulation commencent avec la transformation progressive des friches arborées en herbages et la constitution de pâturages de mieux en mieux aménagés, peu à peu divisés et entourés de haies vives à *Gliricidia sepium* (*cocuïte*) et *Bursera simaruba* (*palo mulato*), entretenus par des passages répétés d'herbicides anti-dicotylédones, équipés d'abreuvoir et de corral de contention, peu à peu semés d'espèces fourragères plus productives (en remplacement des espèces natives poussant spontanément après abatis-brûlis) et même, dans la période récente, repiqués en graminée *insurgente* et non plus seulement semée à la volée, ce qui représente un signe fort d'intensification fourragère.

⁹ Entretien avec Umberto Andrade, principal bailleur de contrats *a media* du municipe de Playa Vicente.

Ce processus d'aménagement foncier – et les transformations du paysage qu'il induit – pouvait être fort avancé sans que pour autant l'accumulation de bétail, autre volet de l'accumulation du capital, ne permette de valoriser la capacité fourragère des exploitations hors du recours au bétail des autres, c'est à dire aux contrats à part de fruit. Souscrits dans le but d'acquérir le capital productif que la majorité des pionniers ne pouvait constituer dans les conditions de prix relatifs dominant sur le front pionnier, ces arrangements tendaient de fait à les maintenir dans une situation de dépendance structurelle vis-à-vis des pourvoyeurs de bétail. Du fait de la forte mortalité animale dans les zones récemment conquises sur la forêt (épizooties, morsures de serpent), des coûts d'entretien des pâturages et des clôtures, et des asymétries de marché imposées par les grands éleveurs, les gains enregistrés par les métayers débouchaient rarement sur un processus d'autonomisation productive. L'acquisition graduelle d'un nombre suffisant de génisses par les acteurs les mieux placés au sein des organisations ejidales – les intermédiaires bénéficiant de garanties d'exclusivité locale dans les rapports avec les pourvoyeurs de bétail – demandait couramment 20 à 25 ans, soit le temps séparant deux générations¹⁰. De tels délais ont garanti aux grands opérateurs de l'élevage une stabilité des surfaces sur lesquelles ils pouvaient développer leurs activités, dès lors que la saturation graduelle de l'espace pastoral qui résultait des processus d'accumulation de bétail par leurs métayers était compensée par la progression de la frontière agraire et l'installation des nouvelles générations de paysans.

On mesure de la sorte à quel point l'intensité des transferts de valeur ajoutée vers le propriétaire du bétail est liée dans ce système à la rareté relative du capital chez les petits agriculteurs installés en front pionnier : plus celui-ci faisait défaut, et plus son accès était coûteux. Au contraire, lorsqu'un début d'accumulation avait déjà eu lieu sous forme d'aménagements parcellaires (division des pâturages, implantation de variétés améliorées de graminées, constitution de points d'eau ou d'abreuvoirs, etc.), l'accès au bétail pouvait se faire dans des conditions moins défavorables : les ejidatarios se trouvaient dans une meilleure position pour solliciter un crédit d'élevage auprès des banques de développement et, de façon corrélée, étaient en situation de négocier un contrat *a medias* leur assurant un partage effectif en deux parts égales des produits du placement de génisses, s'ils se maintenaient dans le cadre des rapports de parrainage par un grand éleveur.

Dès lors que le propriétaire des pâturages a acquis un niveau d'accumulation modifiant sa position dans ses rapports avec le propriétaire de bétail, les accords de métayage peuvent prendre des configurations originales et multiformes. Le placement de bétail à part de fruit tend ainsi à se confondre avec une activité usuraire dans certains contrats, lorsque le grand propriétaire de bétail

¹⁰ Dans les ejidos Veintisiete de Septiembre, municipe de Sayula, et Chuniapan de Arriba, dans l'Uxpanapa, les dirigeants locaux, intermédiaires principaux dans les systèmes locaux d'organisation des rapports de métayage, ont nécessité environ 25 ans pour accumuler un troupeau de 25 têtes de bétail sur la base des accords d'embouche à part de fruit, soit une capitalisation d'un animal par an ou deux par cycle d'embouche sur une parcelle de 20 hectares. Les rendements monétaires des conventions d'embouche apparaissent même inférieurs à ceux de la location de pâturages, une option qui a cependant peu été employée par les petits producteurs car elle les marginalisait de l'accès aux crédits à la consommation et à la santé octroyé par les commanditaires de contrats de métayage.

confie au « métayer » (qui de ce fait n'en est plus un) une grosse somme d'argent, à charge pour ce dernier d'acheter le bétail et de l'engraisser ensuite chez lui, à part de fruit. Tous les frais relatifs à la recherche du bétail à acquérir, à son acheminement sur le lieu de production, et à sa prophylaxie peuvent être à sa charge, de même que la conduite à la bascule une fois l'engraissement achevé et le paiement des taxes éventuelles. Ce n'est qu'une fois le bétail vendu que le temps est venu de *sacar las cuentas* (de faire les comptes), sur la base du produit brut diminué de la somme avancée 12 ou 18 mois auparavant, le tout étant réparti par moitié entre les parties. A quel taux d'intérêt réel correspond ce type de contrat « à part de fruit », le « grand propriétaire » de bétail n'étant dès lors plus qu'un bailleur de fonds ?

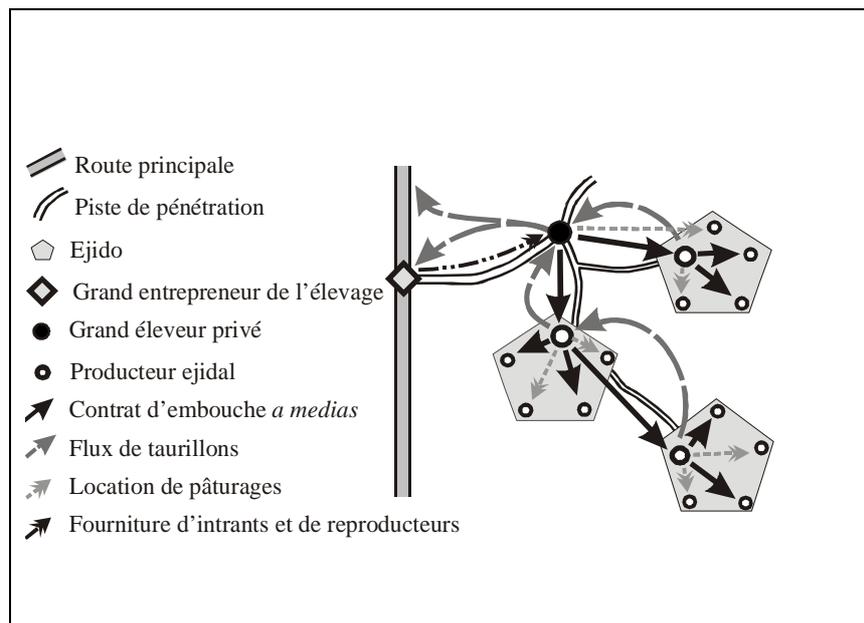
Au fur et à mesure du processus d'expansion de la frontière agraire, certains de ces anciens métayers, désormais bien pourvus en capital vif, ont servi de propagateurs et de nouveaux intermédiaires au service de leurs patrons dans la prospection de nouveaux espaces pastoraux. Tandis qu'en arrière du front pionnier, le processus d'accumulation permettait, très lentement et sur un pas de temps au moins égal à la formation d'une nouvelle génération, aux bénéficiaires de la réforme agraire de devenir autonome après la constitution d'un petit troupeau de 15 ou 20 vaches-mères, l'avancée de la frontière agraire a ouvert aux grands éleveurs de nouveaux espaces sur lesquels ils pouvaient élargir autant que de besoin leurs réseaux clientélistes. Le déplacement du front de colonisation au long de quarante ans a ainsi fourni les bases de la reconduction des systèmes techniques et des rapports sociaux sur lesquels reposait la prospérité des grands éleveurs privés. Il n'est dès lors pas surprenant que les associations d'éleveurs, regroupant la grande bourgeoisie agraire des zones tropicales aient compté parmi les principaux promoteurs de la colonisation paysanne, soutenant sa propagation par l'aménagement de pistes et d'infrastructures sociales¹¹.

Le métayage d'élevage a ainsi été à la fois au cœur du régime d'accumulation caractéristique de la frontière agraire autant qu'il en a constitué le principal mode de régulation. Il a servi de support à la diffusion des pratiques personnalisées de patronage politique et économique entre les grands opérateurs de la filière bovine, les petits et moyens entrepreneurs d'extraction paysanne et la masse des petits producteurs de fourrages. Ce système clientéliste de régulation économique et politique s'est cristallisé dans la constitution d'« archipels » territoriaux, vertébrés par les flux d'intrants et de produits de l'élevage, ainsi que par les échanges politiques (accès aux programmes publics de dotation en infrastructures par le biais des organisations corporatives d'éleveurs), et dont le centre était constitué par les grands *ranchos* privés des patrons de bétail, situés à proximité des grands axes de communication. Ces organisations admettaient le développement de sous-systèmes semi-autonomes, structurés par des relations et des logiques similaires, mais coordonnés par des éleveurs de moindre rang, résidant dans les colonies agricoles ou dans des ejidos stratégiquement placés. Ces chefs de

¹¹ Voir à ce propos la stratégie revendiquée par deux des anciens présidents de l'Union régionale de éleveurs du Sud de Veracruz, Eduardo Maitret et Cirilo Vázquez (in Léonard, 2006).

clientèle de second rang sont cependant restés insérés dans les dispositifs de commercialisation du bétail gras et d’approvisionnement en intrants (crédits bancaires, reproducteurs, produits vétérinaires, voire terres de colonisation) contrôlés par les grands entrepreneurs de l’élevage. L’articulation de ces systèmes à l’échelle du front pionnier a débouché sur la formation d’organisations spatiales en “grappe” ou en inflorescence, cristallisant les relations politico-productives de type interpersonnel et clientélaire (figure 2).

Figure 2 : Organisation de l’espace et des rapports de production autour de l’élevage dans la région de l’Isthme central



C’est ainsi que sont apparus de véritables « latifundia sans terre », sortes d’immense cheptel appartenant à un seul homme, mais placé chez un grand nombre de petits éleveurs *a medias* et dispersé sur un grand territoire. Ainsi, certaines personnes habitant Nuevo Morelos, Sayula ou Acayucan, les centres de coordinations de l’élevage dans l’Isthme de Veracruz, placent qui 2 500 qui 10 000 têtes de bétail, et parfois davantage, dans toute la région de l’Uxpanapa. Des organisations régies par des logiques et des dispositifs similaires se sont également développées dans les zones de colonisation plus anciennes du Sud-Veracruz, comme celle de Playa Vicente¹². L’existence de ces « grands propriétaires sans terre » et les liens qu’ils entretiennent avec leurs obligés illustrent à merveille l’aboutissement exacerbé de ces rapports sociaux en front pionnier.

Le contraste est étonnant, donc, entre la lenteur des processus d’accumulation à la portée des migrants dépourvus de presque tout au départ et la volatilité des capitaux qui par ailleurs voltigent d’un secteur

¹² Voir l’exemple de Don Humberto Andrade, mentionné par J. Domenge (2005), qui fournirait des animaux à plus d’un millier de métayers dans la petite région.

productif à l'autre en fonction des rapports de force qui s'établissent entre les groupes sociaux (détenteur de capitaux / groupes en cours de capitalisation progressive, etc.), des opportunités, de l'évolution des rapports de prix relatifs et de la rentabilité financière des opérations entreprises.

4. Processus d'intégration au marché nord-américain et évolution des prix relatifs : adaptations et reconfigurations des baux à cheptel.

Avec l'épuisement de la frontière agraire, la révision radicale du rôle de l'Etat et les recompositions de filière bovine qui ont accompagné le processus de libéralisation économique, à partir de la seconde moitié des années 1980 et plus encore au cours des années 1990, les baux à cheptel ont souffert des transformations importantes, dont les plus notables concernent le recentrage des arrangements sur les activités de naissance et une diversification des modes de coordination entre partons de bétail et petits producteurs paysans. Ces reconfigurations des baux à cheptel sont associées à des recompositions profondes des cadres macro-économique et institutionnel de l'organisation des systèmes d'élevage.

Une transformation radicale du cadre macro-économique et institutionnel de l'élevage tropical

Le processus de libéralisation de l'économie mexicaine et la répétition des crises financières (1982,1994) qui ont accompagné autant qu'induit sa mise en œuvre (adhésion au GATT en 1986, ratification de l'ALENA en 1994) ont profondément changé le cadre macro-économique dans lequel s'inscrivaient les activités d'élevage. Sur le marché de la viande bovine, l'ouverture des frontières, manifeste dans ce secteur surtout à partir des 1994, a eu un double effet : d'une part, l'essor de la demande en animaux maigres (veaux, broutards et génisses) exportés aux USA pour l'engraissement en *feedlot* ; et d'autre part, une dépression des prix intérieurs de la viande liée à la concurrence des importations (viande congelée) dès avant la ratification de l'accord de libre-échange.

Un autre facteur majeur de changements a résidé dans le tarissement des crédits bancaires à partir de la crise financière de 1994-1995, qui a vu une majorité des gros opérateurs privés, massivement engagés dans des opérations d'achat à crédit des broutards maigres et de placement *a medias* dans les exploitations paysannes, mise en cessation de paiement du fait de l'envol des frais financiers (8 à 10% annuels en 1994, plus de 120% au milieu de l'année 1995)¹³, alors que, parallèlement, la consommation de viande et les prix du bétail s'écroulaient au niveau national. Bénéficiaires de restructurations, puis d'annulation de leur dette, beaucoup ont cependant été rayés des listes de sujets de crédit bancaire. Les procédures de faillite financière ont également concerné de très nombreux groupes d'*ejidatarios* qui, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, opéraient avec des

¹³ Les prêts bancaires à taux fixes, qui avaient soutenu le développement rapide de l'élevage tropical durant les années 1970 et avaient revêtu la forme de véritables subventions durant la période d'hyperinflation (1983-1987), ont été abandonnés à partir de 1988 au profit de prêt à taux variables, dont les charges financières pouvaient évoluer selon la politique monétaire, et en particulier dans des situations de choc financier imposant un relèvement brutal des taux d'intérêt.

crédits d'embouche à taux variable et ce sont retrouvés depuis lors exclus des circuits de financement formel. La crise liée à l'intégration au marché nord-américain a ainsi frappé de façon indiscriminée l'ensemble des acteurs de la filière, mais elle a affecté en premier lieu les petits producteurs qui avaient entamé un processus de capitalisation en bétail et avaient pu diversifier leurs formes d'accès aux circuits de financement. Ceux-là même qui avaient été des agents de l'accumulation en milieu paysan ont souvent du vendre leur cheptel pour satisfaire leurs engagements financiers ou, simplement, assurer la survie de leur famille. Le fonctionnement des systèmes d'élevage a ainsi évolué sous de nouvelles contraintes, qui concernent la fermeture des circuits d'approvisionnement en brouillards maigres et le repli sur les ressources que peuvent fournir à cet égard les dispositifs clientélistes interpersonnels fonctionnant sur une base régionale.

D'autre part, cette période a également été le cadre d'une reconfiguration profonde du marché national et de la division interrégionale du travail dans la filière viande, dans le cadre de laquelle le Tropic humide perd sa vocation de terre d'embouche à l'herbe, pour se transformer en « pays naisseur » ou, pour le moins, de production d'animaux semi-finis (*media ceba*). La baisse du prix relatif de l'aliment du bétail (sorgho, maïs jaune, brisures de maïs, soja), liée à l'ouverture des frontières, alors même que l'épuisement du front pionnier renchérit le prix relatif de l'unité fourragère à base d'herbe, a conduit à une tendance lourde d'abandon de la finition à l'herbe des taurillons au profit de l'engraissement à l'auge, dans des ateliers hors-sol. Il en résulte un processus de « délocalisation » des activités d'embouche vers les centres d'importation de grains bon marché (ports, centres ferroviaires) et les centres de consommation (grandes villes de l'altiplano)¹⁴.

Un facteur supplémentaire, et majeur, de transformation des rapports socio-productifs qui structuraient le secteur de l'élevage tropical concerne l'épuisement des fronts pionniers, manifeste à partir du milieu des années 1980. Le tarissement des frontières internes remet en question la dynamique d'expansion des dispositifs clientélistes organisés par les très grands opérateurs de la filière bovine et la reproduction du principal mode d'accumulation et de régulation du front pionnier, constitué par les baux à cheptel et, plus spécifiquement, le métayage d'embouche à l'herbe.

Parallèlement, et conjointement à la crise économique qui a affecté les régions d'élevage, les changements institutionnels liés à la réforme de 1992 du secteur *ejidal* et la distribution de titres fonciers transférables ont fourni un support puissant au développement des migrations clandestines vers les Etats-Unis. La mise en gage de ces titres fonciers auprès des usagers locaux sert désormais de condition d'accès aux prêts informels (à de taux d'intérêt pouvant atteindre les 20% *mensuels*) permettant de financer les services des passeurs qui organisent le franchissement de la frontière et le placement des migrants sur les marchés du travail clandestin. Bien que conditionnée à un

¹⁴ Les zones d'élevage du Tropic humide ne sont pas totalement exclues de ce mouvement (les principaux ports d'importation de grain, Tampico, Veracruz, Coatzacoalcos, sont situés sur le Golfe du Mexique), mais elles sont directement affectées par le coût relatif des investissements requis par la mise en œuvre de l'élevage hors-sol : seuls quelques très grands éleveurs sont en situation d'effectuer une telle reconversion.

investissement considérable de la part des familles paysannes (souvent plus de 2000 dollars), la migration clandestine est devenue à la fois l'une des rares alternatives de reproduction pour ces familles et un levier d'accumulation sans équivalent, pourvu qu'elle débouche sur une insertion durable et stable dans le marché du travail nord-américain (Léonard *et al.*, 2005 ; Quesnel et del Rey, 2005).

Le phénomène migratoire, au même titre que les recompositions de la filière bovine et la réforme de l'Etat mexicain (désengagement du secteur agricole, érosion du rôle politique et économique des organisations corporatives telles que les associations d'éleveurs), s'inscrivent ainsi dans un cadre de remise en cause généralisé du rôle de l'élevage et des rapports de métayage dans les trajectoires d'installation des jeunes paysans, d'insertion dans les marchés agricoles et d'accumulation, qui avaient structuré la dynamique des zones de colonisation du Tropic humide durant plus de quarante ans.

Transformations de l'élevage tropical, recompositions des économies familiales et reconfigurations du métayage d'élevage

La seconde moitié des années 1990 et le début des années 2000 ont donc été marqués par une forte régression de l'embouche à l'herbe, spécialisation traditionnelle de la région, du fait de la perte de valeur marchande des taurillons castrés de 500 kg-vif finis à l'herbe. Les tentatives de reconversion dans l'engraissement à l'auge, menées par certains grands éleveurs, ont fréquemment échoué face à la concurrence des élevages hors-sol de l'altiplano et des importations nord-américaines et, dans le Sud-Veracruz, seuls quelques très grands opérateurs de la région d'Acayucan sont parvenus à développer une telle spécialisation. De façon générale, les *ranchos* privés et les grandes exploitations ejidales se sont reconverties vers l'élevage de taurillons non castrés, destinés à être finis dans d'autres régions du pays. Cette nouvelle orientation vers la production de taurillons semi-finis (*a media ceba*) a des conséquences fortes sur l'organisation des exploitations : d'une part, l'accélération de la rotation du capital circulant suite à la réduction sensible de la durée d'engraissement (de 25-30 mois à 12-18 mois) ; d'autre part, la possibilité d'augmenter, à capital foncier constant, le cheptel à engraisser. Ces changements se répercutent sur les formes de division intra-régionale du travail et celles de l'élevage *a media*, qui posent en termes renouvelés le choix entre contrats naisseurs et contrats d'embouche.

La reconversion dans la production d'animaux *a media ceba* a considérablement raccourci la durée des contrats de métayage pour l'embouche (en moyenne 15 mois pour les mâles, 10 mois pour les génisses), mais ce changement n'a pas fondamentalement changé les règles du jeu : l'intérêt majeur du propriétaire des animaux reste d'avoir recours aux pâturages des petites exploitations paysannes et à la main-d'œuvre qu'elles représentent. Or, l'accélération récente des départs en migration pose en des termes nouveaux les contraintes de « capture » de la force de travail paysanne. Les tensions sur les marchés locaux et régionaux du travail sont par ailleurs accentuées par les nouvelles relations

économiques et sociales qui s'instaurent au sein des familles autour des départs en migration et de la gestion des transferts migratoires (*remesas*).

En effet, une fois couverts les dépenses et les frais financiers liés au passage illégal aux Etats-Unis et réalisés les investissements initiaux d'aide à la famille ou d'amélioration de l'habitat, les stratégies de capitalisation des migrants passent en premier lieu par l'achat de bétail (Léonard *et al.*, 2005). La possibilité de constituer un cheptel propre en marge des rapports de dépendance classique entre « patrons de bétail » et métayers fonde le déplacement des rapports de force au sein de la société « post-pionnière » et se traduit par l'apparition de nouvelles figures d'association dans l'élevage bovin. A l'intérieur des familles, s'établissent de nouvelles relations entre générations, des contrats intergénérationnels liant les enfants partis en migration et plaçant une partie de leurs économies dans l'achat de capital vif et les parents restés au village et priés de s'occuper *a medias* du troupeau ainsi constitué (Domenge, 2005).

Ces contrats sont à la base de processus nouveaux de constitution d'un troupeau par certains *ejidatarios*. Ce changement est à rapprocher d'une autre dynamique en plein essor au sein des ejidos, qui concerne le développement des locations de parcelles mises en herbe, conséquence indirecte de la réforme constitutionnelle de 1992 qui libéralise le marché foncier au sein des ejidos, mais plus certainement encore, conséquence du vieillissement des propriétaires de parcelles ejidales, privés de travail familial du fait des départs en migration et qui sont conduits à céder en location une partie de leurs terres¹⁵.

La reconversion des grandes et moyennes exploitations d'élevage dans la production de taurillons *a media ceba*, la chute de rentabilité du métayage d'embouche sur pâturage, les nouvelles contraintes d'approvisionnement en brouillards maigres (effondrement de l'accès aux crédits bancaires, réorientation de la production des régions sèches vers les embouches de l'altiplano), mais aussi le développement au sein des ejidos d'un élevage mixte lait-viande autonome et associé aux transferts migratoires, ont conjointement pesé sur les modalités d'associations entre propriétaires de bétail et propriétaires de pâturages. Depuis le milieu des années 1990, on assiste à un transfert des activités de naissance vers les petits producteurs des anciens front pionniers, de façon à assurer l'approvisionnement en brouillards des *ranchos* assurant la production de taurillons semi-fini.

Ce transfert s'appuie derechef sur des contrats à part de fruit, dont les conditions se rapprochent des conventions de naissance qui étaient parfois passées durant la phase pionnière, mais dont les termes de partage des coûts et des risques évoluent selon des modalités plus favorables aux métayers. Le commanditaire du contrat fournit au propriétaire des pâturages un nombre de génisses correspondant à la capacité fourragère de ceux-ci (évaluée selon la surface disponible et la qualité des prairies établies,

¹⁵ Les processus d'accumulation inégale au sein des ejidos, qui avaient caractérisé la période pionnière, trouvent ainsi un prolongement avec l'essor de la migration internationale et des transferts migratoires, quand bien même la base sociale de ces processus déborde de plus en plus le cercle des caciques et des intermédiaires politiques traditionnels.

éventuellement après un premier contrat de location de pâturages), ainsi qu'un taureau¹⁶. Ces contrats sont généralement établis pour trois mises-bas, et postulent une répartition par moitié des animaux nés au cours de cette période, dès leur sevrage à l'âge de 10-12 mois : le propriétaire du bétail choisit en priorité les animaux mâles et laisse les jeunes génisses au métayer. Les soins à apporter au bétail sont généralement pris en charge par les deux parties, le propriétaire fournissant les vaccins et le métayer assurant les déparasitages et les traitements anti-tiques. Ce dernier doit en outre assumer les pertes liées à la mortalité des animaux, du fait de pathologies ou d'accidents. Toutefois, à la différence des accords qui avaient cours antérieurement, le partage des animaux porte généralement sur les animaux effectivement nés au cours de contrat et non plus sur une évaluation *ex-ante* du nombre de naissances. Enfin, ces accords sont parfois assortis de crédits à la consommation, comme il était d'usage dans le cadre des conventions d'embouche.

Les accords de naissance peuvent également adopter des formes originales, à l'image des contrats de « *ganado financiado* » (littéralement « bétail préfinancé ») proposés depuis le milieu des années 1990 par l'un des principaux propagateurs de l'élevage *a media* sur les fronts pionniers de l'Isthme central, Eduardo Maitret. Selon ces contrats, le patron vend à crédit au propriétaire du pâturage des génisses amouillantes, dont la valeur est établie par pesée à l'aune du prix de marché du taurillon, le bénéficiaire devant assumer l'ensemble des coûts d'élevage ; les contrats sont établis pour une durée de cinq ans (correspondant en théorie à trois vèlages), à l'issue desquels le poids de livraison des génisses, augmenté d'un taux de 8% annuels, est restitué à l'éleveur sous forme de taurillons, en échange des factures attestant de la propriété des animaux fournis¹⁷. Compte tenu du différentiel de prix vif entre les vaches et les taurillons semi-fini (de l'ordre de 25 à 30%), le taux de profit du propriétaire des animaux s'établit environ à 110% en valeur constante sur 5 ans, soit environ 15,5% annuels, un taux de rémunération du capital équivalant à celui que procurent des placements bancaires.

La crise de l'élevage d'embouche des zones tropicales humides a ainsi fourni, de façon paradoxale, le cadre d'une renégociation des arrangements de métayage dans un sens plus favorable aux petits propriétaires de pâturages. Une première conséquence de la diffusion des pratiques de naissance *a media* est que celles-ci renforcent sur le long terme, et conjointement à la migration internationale, le mouvement de capitalisation et de diffusion de l'élevage mixte (lait et viande) au sein des exploitations paysannes. Bien que le rendement net de ces contrats, une fois les charges d'entretien des prairies et ses besoins de consommation couverts par le métayer, demeure relativement faible pour le

¹⁶ De façon générale, les chargements en bétail sont d'un animal par hectare, de façon à permettre une bonne alimentation des veaux à naître. Sur une surface de 20 hectares correspondant à la surface-type allouée dans les *ejidos* créés dans les années 1960-1970, ils correspondent à un troupeau de 9 à 10 génisses et un jeune taureau.

¹⁷ Ainsi, dix génisses de 300 kg devront donner lieu à un paiement d'intérêts sous la forme d'une livraison de 240 kg de taurillons chaque année. Au terme des cinq années de contrat, le propriétaire du pâturage devra livrer à son patron 4 410 kg de taurillons soldant le capital et les intérêts du capital livré.

preneur¹⁸, il correspond bel et bien à un processus de constitution d'un cheptel propre, certes fragile et réversible, mais que les niveaux de rémunération des conventions d'embouche à l'herbe ne permettent, de nos jours encore, que très rarement d'entreprendre (Colinde Verdière et Karcher, 2004 ; Domenge, 2005).

Ces processus d'accumulation dans le cadre des relations de métayage, s'ils peuvent déboucher sur une autonomisation du producteur paysan, sont toutefois contraints par la limite foncière représentée par les 20 hectares de la dotation ejidale et par la baisse tendancielle de la rentabilité de l'élevage, même dans un cadre de diversification lait-viande. Tandis que l'essor récent des locations de terres au sein des ejidos introduit une nouvelle souplesse dans les dynamiques d'ascension sociale de ceux qui ont réussi à engager un processus d'accumulation à travers les contrats de métayage, la baisse des prix touche de plein fouet les petits producteurs alors même que leur autonomie vis-à-vis des bailleurs de cheptel est très récente. Ces petits producteurs, dont la spécialisation vers l'élevage bovin-viande fut en quelque sorte imposée ou du moins largement organisée par les bailleurs de cheptel dans un contexte où les alternatives étaient peu nombreuses (voire totalement inexistantes pour la plupart d'entre eux), sont les premiers touchés, et les plus durement par la crise, l'organisation d'un atelier de finition à l'auge leur étant totalement fermée. L'avenir de ces dizaines de milliers de petits producteurs engagés dans cette spécialisation, peu exigeante en force de travail une fois les pâturages installés (et par là compatible avec le départ d'une partie de la main d'œuvre aux USA) mais dégageant fort peu de valeur ajoutée à l'unité de surface est donc posé, le développement de la production laitière ne pouvant constituer une porte de sortie (transitoire) que pour une partie d'entre eux.

Du point de vue des grands opérateurs qui historiquement ont organisé et structuré les rapports sociaux autour de l'élevage, le risque de ces évolutions, réside bien sûr dans l'autonomisation des producteurs de pâturages. Toutefois, c'est bien autour du maintien et de l'extension des systèmes d'élevage que leurs intérêts rejoignent ceux des petits propriétaires fonciers, dont les fils sont en migration et qui sont confrontés à des risques de « déprise » et de rupture de ces derniers avec le milieu familial d'autant plus grand que la baisse de rentabilité des activités agro-pastorales se prolonge et s'accroît. Pour les propriétaires vieillissants de dotations ejidales, comme pour les commanditaires du placement de bétail, il s'agit bel et bien de stimuler et de soutenir les stratégies d'investissement des jeunes migrants dans la terre et de les appuyer pour s'engager dans l'élevage en propageant le système de baux à cheptel. C'est bien le sens des contrats de « *ganado financiado* » promus par les figures de proue du placement de bétail, qui permettent de valoriser au plus vite les investissements fonciers réalisés par les migrants.

¹⁸ Les rendements observés correspondent à des valeurs relativement homogènes sur les anciens fronts pionniers de l'Isthme central : sur une surface de 20 hectares et pour un effectif de 10 femelles confiées durant six ans, le métayer parvient rarement à capitaliser plus de 3 à 4 têtes de bétail. Il lui faut donc, en intégrant le temps de mise en place et le renouvellement des prairies, entre 15 et 20 ans pour acquérir une autonomie totale sans autre source de capital.

Conclusion

Au long des deux derniers siècles, le métayage d'élevage s'est érigé comme le principal mode de régulation (économique, politique, sociale) et a été au cœur du régime d'accumulation sur les fronts pionniers mexicains. Cette caractéristique s'inscrit dans le temps long de la colonisation des zones tropicales sèches et humides, aussi bien sur le versant pacifique que sur le pourtour du Golfe du Mexique, où l'élevage bovin a constitué le moteur économique et le support institutionnel de l'appropriation des ressources au long des XIX^e et XX^e siècles (voir, dans le premier cas, Cochet, 1993 ; Léonard, 1995 et, dans le second, Revel-Mouroz, 1971; Toledo, 1987 ; Fernández et Tarrío, 1988 ;Szekely et Restrepo, 1988 ; Villafuerte *et all.*, 1997). Dans le cadre de la colonisation récente du Tropique Humide (1950-1980), l'efficacité économique et socio-politique des baux à cheptel et leur généralisation ont été étroitement associées au contrôle exercé par les éleveurs, à la fois sur le dispositif d'allocation des terres aux nouveaux arrivants et sur celui des ressources financières, durant une période de disponibilité maximale de ces deux facteurs. Dans cette perspective, le métayage d'élevage a constitué un support privilégié de la diffusion dans les zones de colonisation du régime de gouvernance socio-politique caractéristique du Mexique post-révolutionnaire(Léonard, 2005).

Dans la généralisation de ces baux à cheptel, le rapport au foncier devient un élément secondaire de la négociation en même temps que s'affaiblit la position de son détenteur, tandis que la maîtrise du capital assoit l'hégémonie du propriétaire du cheptel vif et en fait le centre de décision du système d'élevage mis en place. Ce nouveau « tenancier », parfois même dépourvu de toute propriété foncière directe, mais capable de fournir la quasi-totalité du capital (fixe, circulant, social...) nécessaire au fonctionnement du système de production, prend la place du grand propriétaire d'antan dans les rapports sociaux et de pouvoirs au niveau local et régional. Il convient alors de se demander si cette véritable inversion du rapport social au détriment du détenteur du foncier ne conduit pas à un retour à de nouvelles formes spectaculaires d'inégalités, exprimées par la reconstitution de grands domaines, non plus fonciers – comme le craignaient les opposants aux réformes de 1992 –, mais capitalistiques, dans le cadre desquels le véritable tenancier précaire (au sens de l'accès au capital et non à la terre) n'est autre que le petit propriétaire, « bénéficiaire » de la réforme agraire, mais contraint d'échanger ses ressources fourragères et sa force de travail contre le capital sur pied et l'accès aux marchés. Les transformations des filières agricoles associées au processus d'intégration économique renforcent la dévalorisation du foncier au sein des ressources stratégiques de la production. Après tant d'années de réforme agraire, la terre n'est plus, il s'en faut de beaucoup, le facteur privilégié dans la construction des monopoles et des rentes qui leur sont associées¹⁹.

¹⁹ Une telle évolution n'est pas exclusive au secteur de l'élevage, mais peut être généralisée à l'ensemble des productions exigeant une forte mobilisation de capital fixe, circulant et relationnel dans un contexte d'intégration aux marchés internationaux. Les contrats de faire-valoir indirect structurent ainsi les processus de développement des productions de fruits et légumes pour l'exportation, qui, depuis le milieu des années 1980, ont soutenu la croissance du secteur agricole mexicain au cours de son insertion dans le marché nord-américain.

On peut toutefois s'interroger sur le devenir de ce rapport social dans le contexte d'épuisement de la frontière interne qui établissait sa fonctionnalité. On peut en particulier faire l'hypothèse que la crise actuelle de l'élevage tropical est au moins autant la résultante de la dissolution des rentes associées à la frontière – faibles coûts relatifs du foncier et de la main-d'œuvre grâce aux projets de colonisation (ou aux appuis juridico-administratifs à la dépossession des communautés indiennes du Tropic sec au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle : Cochet, 1993), faible coût du capital circulant injecté par l'Etat et les institutions financières internationales, rentes de fertilité – que du processus d'intégration économique au marché nord-américain. Mais cette crise s'accompagne, de façon apparemment paradoxale, du renouvellement des formes du métayage d'élevage et non de leur disparition.

On touche là à un autre registre de l'analyse institutionnelle du métayage²⁰ : dans cette situation de crise, on peut interpréter les reconfigurations des baux à cheptel comme l'illustration de la flexibilité et de la fonctionnalité de cette institution agraire du point de vue des différentes parties engagées dans la transaction autour de l'accès au bétail et aux pâturages. D'une part, malgré les concessions faites aux producteurs de fourrages, les éleveurs maintiennent des taux de profit au moins équivalents à ceux que peuvent leur procurer les placements bancaires (voir *supra*), d'autre part, les producteurs de fourrages y trouvent une voie de capitalisation lente mais relativement sûre, même dans le contexte de crise de rentabilité actuelle. Reste que les baux à cheptel constituent un rapport social fortement asymétrique, établi entre un « tenancier » détenteur du capital et un « propriétaire » qui en est largement dépourvu, et résultant en grande partie du monopole exercé sur la possession des facteurs de production clé du processus productif.

Apparemment toutefois, le système socio-économique qui fait du métayage d'élevage la clé de l'organisation productive, touche ici ses limites et alimente ses propres contradictions : la réduction des marges associée au repositionnement de l'élevage à l'herbe du Tropic Humide dans la filière viande pousse les éleveurs à concéder aux propriétaires de pâturages des conditions qui favorisent leur autonomisation productive et risquent de les couper à terme de l'accès à leurs sources de fourrage. Ce qui étayerait l'hypothèse de l'institution caractéristique de la frontière interne, condamnée à disparaître avec l'épuisement de cette frontière. Mais parallèlement à cette tendance, le phénomène migratoire, qui renforce les processus d'accumulation différentielle au sein de la société paysanne, mais pose aussi de nouvelles contraintes en termes de captation et d'investissement des *remesas* par les petits propriétaires-ejidatarios, risque fort de prolonger la fonctionnalité du métayage, en contribuant à la formation, à la fois de patrimoines-cheptel qui ont besoin d'une base fourragère, et de patrimoines fonciers sur lesquels l'acquisition de bétail sera la forme privilégiée d'accumulation. Les intérêts des

²⁰ L'économie institutionnelle, en particulier à partir de l'observation et l'interprétation des phénomènes de *reverse tenancy*, a développé une lecture du métayage dans les termes de la complémentarité et d'un ajustement flexible et fonctionnel des facteurs de production dont disposent les acteurs, dans un contexte de marchés imparfaits (pour une revue exhaustive de ces approches du métayage, voir J. Ph. Colin, 1997, 2000 et 2003).

éleveurs et des pères de migrants se rencontrent ainsi autour de la reproduction de l'institution, sous une forme renouvelée, celle des conventions de naissance.

Documents cités

Aguilar Robredo M., 1992. Los avatares de un proyecto regional: el caso de Pujal-Coy, *Problemas del Desarrollo*, XXIII: 66-95.

Barragán E., 1997. *Con un pié en el estribo. Formación y deslizamientos de las sociedades rancheras en la construcción del México moderno*, Zamora, El Colegio de Michoacán – Red Neruda.

Barragan E., Linck T., 1994. Los rincones rancheros de Mexico. Cartografía de sociedades relegadas, in E. Barragan *et all.* (coords) *Rancheros y sociedades rancheras*, Mexico, CEMCA - El Colegio de Michoacan - ORSTOM: 57-80.

Brading D.A., 1988. *Haciendas y ranchos del Bajío; Leon 1700-1860*. ed Grijalbo, SA (1ère édition en anglais: Cambridge University, 1978).

Cochet H., 1993. *Des barbelés dans la Sierra, Origines et transformations d'un système agraire au Mexique*. Paris : ORSTOM Editions, coll. A travers champs

Colin J. Ph., 1997. Pratiques foncières et logiques paysannes. Le métayage dans une communauté zapotèque (Oaxaca, Mexique), in *Exploiter la terre. Les contrats agraires de l'Antiquité à nos jours*, Caen, Association d'Histoire de Sociétés Rurales, Bibliothèque d'Histoire Rurale n°7: 497-512.

Colin J.Ph., 2000. Le métayage au Mexique (XVI-XXè siècle), *Histoire & Sociétés Rurales* n° 14, 1^{er} semestre 2000 : 55-89.

Colin J.Ph., 2003. *Figures du métayage, Etude comparée de contrats agraires (Mexique)*, Paris, IRD Editions, coll. A travers champs.

Colin X., 1999. *Histoire de la colonisation agro-pastorale des versants orientaux de la Sierra de los Tuxtlas, Veracruz (Mexique)*, Mémoire de DEA "Géographie et pratiques du développement", Paris, Université Paris-X – INAP-G, multigr.

Colin de Verdière K., Karcher I., 2005. *Analyse-diagnostic des systèmes agraires du bassin laitier de Playa Vicente et Isla, Sud du Veracruz, Mexique*, in IRD/CIESAS, 2005, *Historias de hombres y tierras en el Sotavento veracruzano* (vol 2) CD, p. 238-306.

Delalande L., Mathieu-Colas L., 2005. *Analyse-diagnostic d'une petite région agricole de la Costa Chica, Guerrero, Mexique*. Mémoire DAA, Agriculture Comparée et Développement Agricole, Paris, INAPG.

Domenge J., 2005. *Origines et transformations d'un système d'élevage de bovins d'embouche dans la région tropicale humide du sud Veracruz (Mexique)*. Mémoire de DEA INAPG – Université de Paris X.

Feder E., 1982. Vacas flacas, ganaderos gordos. Las ramificaciones internacionales de la industria del ganado en México, in *El desarrollo agroindustrial y la ganadería en México*, México, D. F., SARH: 242-361.

Fernández L., M. Tarrío, 1988. Ganadería y crisis alimentaría, *Revista Mexicana de Sociología*, vol. L (1): 51-96.

- Gledhill J., 1991. *Casi Nada : A Study of Agrarian Reform in the Homeland of Cardenismo*, Austin, University of Texas Press.
- Hoffmann O., Almeida E., 1995. Mercado de tierras en la región de Martínez de la Torre, Veracruz, in *Mercado de tierras en México*, Rome, FAO – UAM-Xochimilco : 23-66.
- Léonard E., 1995. *De vaches et d'hirondelles. Grands éleveurs et paysans saisonniers au Mexique*, Paris, ORSTOM, coll. A travers champs.
- Léonard E., 2006. Los empresarios de la frontera agraria y la construcción de los territorios de la ganadería, in O. Hoffmann et al., *Estado, poderes locales y la construcción de los espacios del Istmo mexicano*, México, IRD – CIESAS, à paraître.
- Morett J., 1992. *Alternativas de modernización del ejido*, México, Ed. Diana.
- Morin C., 1979. Michoacán en la Nueva España del siglo XVIII, crecimiento y desigualdad en una economía colonial, Mexico, Tierra Firme, Fondo de Cultura Economica.
- Mummert G., 1987. The Transformation of the Forms of Social Organization in a Mexican Ejido (1924-1981), *International Social Science Journal*, 39(4): 523-541.
- Reig N., 1982. El sistema ganadero-industrial: su estructura y desarrollo, 1960-1980, in *El desarrollo agroindustrial y la ganadería en México*, México, D. F. SARH: 20-239.
- Revel-Mouroz J., 1971. *Aménagement et colonisation du Tropique Humide*, Paris, Travaux et Mémoires de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine.
- Tortolejo Villaseñor A., 1997. Contrats, innovation agricole et évolution du paysage agraire au Mexique (1890-1914), in *Exploiter la terre Les contrats agraires de l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque de Caen (10-13 septembre 1997), Bibliothèque d'histoire rurale 7 : 277-292.
- Villafuerte D., García M.C., Meza S., 1997. *La cuestión ganadera y la deforestación. Viejos y nuevos problemas en el trópico y Chiapas*, Tuxtla Gutiérrez, Chis., Universidad de Ciencias y Artes del Estado de Chiapas-Gobierno del Estado de Chiapas.